

**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art  
**Band:** 61 (1974)  
**Heft:** 5: Umweltschutz - Raumplanung = Protection de l'environnement - aménagement du territoire

**Artikel:** Les citoyens participent à la planification de leur commune : l'exemple d'Avully GE = Bürger beteiligen sich an der Planung ihrer Gemeinde : das Beispiel von Avully GE

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-87739>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les citoyens participent à la planification de leur commune: l'exemple d'Avully GE

# Bürger beteiligen sich an der Planung ihrer Gemeinde. – Das Beispiel von Avully GE

On parle beaucoup de la nécessité de la participation des citoyens à la planification. Les adeptes de cette requête prétendent, le plus souvent à juste titre, que les travaux des planificateurs passent à côté des véritables besoins de ceux qui sont touchés par la planification. De plus, les critiques qualifient de technocratique la pratique actuelle de planification et plaident pour une planification plus humaine. Des forums civiques discutant de la formulation de modèles et de formes d'organisation se sont déjà constitués afin de réaliser les exigences de participation à la planification. Des initiatives ont été prises avec plus ou moins de succès pour transformer en participation active l'apathie des citoyens sur le plan de la politique communale. Ces derniers temps, des expérimentations ont été faites en Suisse sous forme de concours auxquels prenaient également part des citoyens. Mentionnons le concours pour l'aménagement de la zone piétonnière de la Bärenplatz à Berne, et celui pour bâtir l'aire de la caserne de Bâle, le résultat de ce dernier ayant montré que la forme d'organisation de tels concours doit subir une modification structurelle. Mentionnons encore l'expérience «Planification participative Weesen SG».

Dans ce numéro, nous voudrions montrer un exemple bien modeste mais d'autant plus instructif: le concours pour la planification du nouveau centre d'Avully, organisé en automne 1973. Invités par le bureau de planification proprement mandaté pour ce projet, les

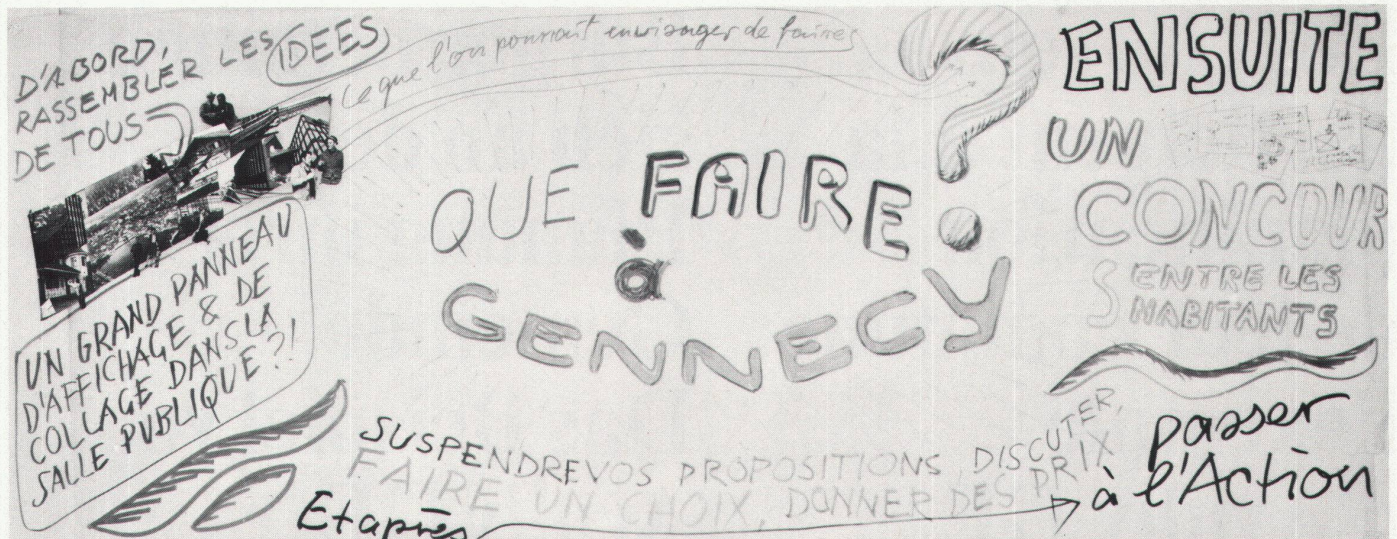
citoyens de ce village du canton de Genève furent invités à soumettre leurs suggestions concernant l'emplacement de ce centre et à se prononcer sur leur conception dudit centre. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce concours furent surtout la manière dont les informations furent exploitées et communiquées aux citoyens, la manière dont furent formulées les hypothèses possibles de travail et finalement la manière dont la documentation du concours fut réduite au strict nécessaire et préparée de la manière la plus simple et la plus économique. Cela créa indubitablement les conditions propres à inciter les citoyens à concourir. Il est évident que les tâches de planification d'une petite commune comme celle d'Avully ne sont guère compliquées, voire beaucoup moins compliquées que celle d'une ville ou d'un quartier métropolitain et nous vous soulignons ce fait. L'invitation à participer au concours peut donc se faire d'une manière plus simple. La modestie de l'exemple ne minimise toutefois en rien l'aspect positif de cette initiative de mise à l'épreuve des possibilités d'émancipation de groupes civiques désavantagés par la planification. Nous reproduisons ci-dessous une version abrégée de la discussion que nous avons eu avec des représentants de la commune, des participants au concours et des membres du bureau de planification. Réd.

*Traduction: Jeanpierre Bendel*

Von der Notwendigkeit der Planungsbeteiligung der Bürger ist heute viel die Rede. Die Verfechter dieser Forderung behaupten, meistens zu Recht, dass die Planer an den wahren Bedürfnissen der Planungsbedürftigen vorbeiplanen. Weiter bezeichnen die Kritiker die heutige Planungspraxis als technokratisch und plädieren dagegen für eine humane Planung. Zur Verwirklichung der Forderung nach Planungsbeteiligung wurden bereits Bürgerforen gegründet, die sich mit der Formulierung von Modellen und Organisationsformen auseinandersetzen. Mit mehr oder weniger Erfolg wurden Initiativen ergriffen, um die kommunalpolitische Apathie der Bürger in aktive Beteiligung umzuwandeln. In jüngster Zeit sind auch in der Schweiz einige Experimente, meist in Form von Planungswettbewerben unter Beteiligung der Bürger, erprobt worden. Wir erwähnen die Wettbewerbe für die Gestaltung der Fussgängerzone am Bärenplatz in Bern, für die Überbauung des Kasernenareals in Basel, wobei in letzterem Fall das Ergebnis gezeigt hat, dass die Durchführung solcher Wettbewerbe eine strukturelle Änderung in der Organisationsform voraussetzt. Im weiteren soll das Experiment «Partizipatorische Planung Weesen SG» genannt werden.

In diesem Heft möchten wir ein bescheidenes, aber trotzdem instruktives Beispiel präsentieren: den Wettbewerb für die Planung des neuen Zentrums von Avully, veranstaltet im Herbst 1973. Die Bürger dieses Dorfes im Kanton

Genf wurden – angeregt durch die für dieses Vorhaben eigentlich beauftragten Planungsbüros – von der Behörde eingeladen, Vorschläge für den Standort und Ideen für die Konzeption des Zentrums zu unterbreiten. Interessant an diesem Wettbewerb ist hauptsächlich die Art, wie die Informationen ausgewertet und an die Teilnehmer weitergegeben, mögliche Arbeitshypothesen formuliert und schliesslich die Wettbewerbsunterlagen auf das Nötigste reduziert und auf einfachste Art vorbereitet wurden. Dadurch konnte eine wesentliche Voraussetzung für die Motivation zur Wettbewerbsbeteiligung geschaffen werden. Gewiss sind Planungsaufgaben einer kleinen Gemeinde wie Avully bedeutend weniger komplex, weniger sogar als diejenigen eines Stadtteils – dies möchten wir an dieser Stelle unterstreichen, und auch die Aktivierung der Bürgerbeteiligung kann dementsprechend auf einfachere Weise geschehen. Die Bescheidenheit des Beispiels vermindert jedoch den positiven Aspekt dieser Initiative zur Erprobung von Möglichkeiten der Emanzipation planungsbenachteiligter Bürgergruppen nicht. Das mit Gemeindevertretern, Wettbewerbsteilnehmern und Mitgliedern der beratenden Planungsbüros geführte Gespräch geben wir nachfolgend in gekürzter Fassung wieder. Red.



Affiche pour l'idée du concours / Plakat für die Idee des Wettbewerbes

Ont participé à la discussion:

Ernest Scherz, maire de la commune d'Avully  
 Jean-Pierre Vuilliet, adjoint au maire, Avully  
 Christian Hunziker, architecte FAS, Genève  
 Jean Crispo, architecte, collaborateur du bureau Annen, Siebold, Siegle, Genève  
 Sylvie Héritier-Arland, participante au concours, Avully  
 Marianne Novveraz, participante au concours, Avully  
 Danielle Neukom, participante au concours, Avully  
 Roland Philipona, participant au concours, Avully  
 Robert Baud, participant au concours, Avully  
 Jakob Meyer, participant au concours, Avully  
 Diego Peverelli, rédaction «werk»

## Avully: création d'une nouvelle identité

### Peverelli

Avully est une commune de la campagne genevoise qui compte à peu près 1600 à 1800 habitants. Une petite commune qui n'est guère connue dans le reste de la Suisse, mais qui se trouve confrontée à des problèmes d'aménagement par suite d'une croissance excessive telle qu'en connaissent les communes qui se trouvent dans la banlieue des grandes villes. Avully vient d'organiser un concours public d'idées pour l'aménagement de son centre. Elle a pris l'initiative exemplaire de faire participer la population à ce concours. Ainsi la commune a invité la population à formuler elle-même ses besoins. Le représentant de la commune nous explique brièvement cette initiative prise par Avully.

### Vuilliet

Avully est une commune qui a des problèmes. Certaines erreurs ont été commises à l'origine du fait qu'il n'y avait pas de plan directeur. Avully a été l'une des dernières communes du canton à établir un plan d'aménagement. Ce plan a bénéficié des différentes erreurs qui ont

été commises dans d'autres communes. Avully est un village qui, il y a à peu près quatre ans, comptait environ 400 habitants. Aujourd'hui nous avons passé à 1800. Ce développement très rapide nous posait des problèmes d'infrastructure. La moyenne d'âge de la population est de 17 à 18 ans environ dans la nouvelle cité d'Avully-Gennecy. Dans ce quartier certaines personnes viennent de la ville, d'autres ne sont pas Genevoises comme c'est le cas dans chaque cité construite aussi rapidement dans la région. Il y a eu aussi des problèmes d'intégration de cette population dans un village de campagne. A l'origine, la commission pour le plan d'aménagement constituée par la commune voulait faire participer aux discussions les gens sur la base d'une information objective. Nous avons organisé des soirées d'information où la population pouvait être mise au courant de l'étude du plan d'aménagement. Nous avons établi le catalogue des questions. Il s'agissait donc d'un village de 1800 habitants qui comporte une majorité d'enfants en bas âge et qui ne disposait d'aucune infrastructure si ce n'était l'école enfantine et primaire obligatoire. Nous n'avions aucune salle de réunion, aucune salle de gymnastique, aucun terrain de jeux. Les bureaux mandatés par la commune, Frei, C. & J. Hunziker, représenté par M. Christian Hunziker, et Annen, Siebold, Siegle, représenté par M. Crispo, ont sans doute des idées bien précises sur la planification, mais qui ne représentent pas nécessairement l'opinion de la population en général. M. Hunziker a eu l'idée de demander aux habitants de s'exprimer ouvertement. Chacun des intéressés a pu consulter les dossiers terminés et ce qui était en voie d'achèvement. Sur cette base, ils ont pu exprimer leurs vœux dans les grandes lignes. Nous avons été étonnés de voir que la plupart des propositions venaient des habitants de Gennecy, c'est-à-dire du nouveau quartier. Les propositions ne concernaient pas seulement le tracé de la route de liaison avec l'ancien noyau d'Avully, mais avaient trait aux problèmes d'infrastructure scolaire et culturelle. Plusieurs tracés de route ont été étudiés. Le travail de base de la commission a été accepté par le

conseil municipal et par la majorité de la population. Une fois fixé le tracé de la route, nous avons pu aborder les questions concernant la définition des zones d'utilisation pour le nouveau centre. Le premier prix de notre concours public a été attribué au projet intitulé «La fleur d'Avully». Ce projet démontre une grande logique, puisque la question financière y est prise en considération. En effet les crédits de l'Etat pour un centre communal sont difficiles à obtenir. Quant à la salle de gymnastique il y a moins de difficultés du fait qu'elle est obligatoire et que l'Etat la subventionne. En outre ce projet prévoit une réalisation par étapes.

### Peverelli

Voyons maintenant le rôle du planificateur professionnel, en l'occurrence Monsieur Crispo.

### Crispo

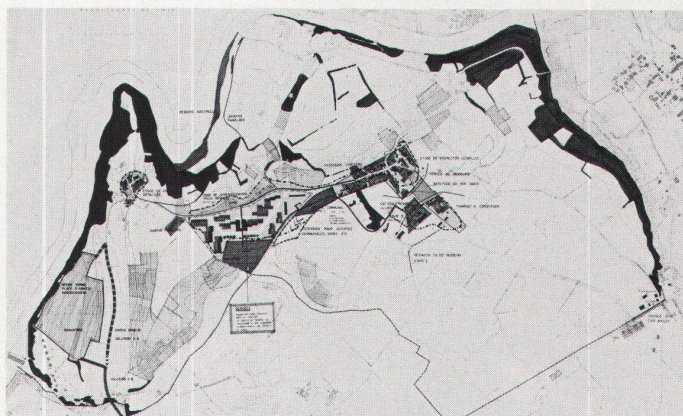
A la croissance rapide de la population de la commune s'ajoute le problème de sa division géographique. Le quartier nouveau est complètement séparé à l'heure actuelle du village. Pourtant certaines activités sont communes, ainsi pour l'école qui est située à la sortie de l'ancien noyau du village. Les commerces sont répartis dans les deux parties. Il ne s'agissait pas d'intégrer la cité nouvelle de Gennecy au village existant d'Avully. Il fallait créer une nouvelle identité pour les deux complexes. Dès lors il nous est apparu important, non seulement d'informer la population des différentes étapes de l'étude, mais de la faire vraiment participer. Dès le départ on a toujours eu un contact étroit avec elle par l'intermédiaire des différents groupements qui existent dans la commune tels que les associations de locataires, les groupements d'activités culturelles.

### Peverelli

Tournons-nous maintenant vers les participants à ce concours pour leur demander quelle a été leur expérience en tant que «planificateurs» et quelles ont été les motivations qui les ont poussés à participer au concours pour formuler les besoins concernant l'implantation du centre de la commune.



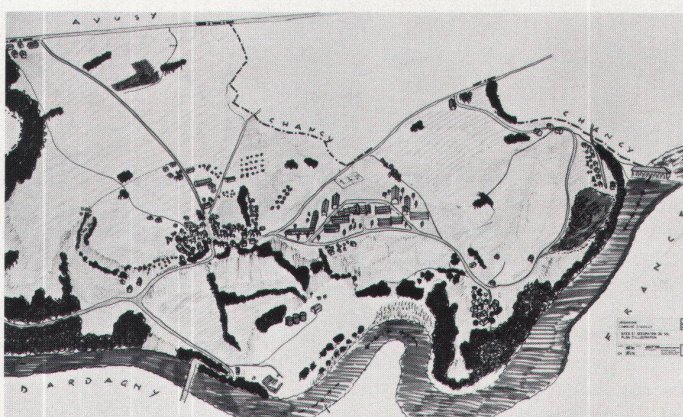
Plan directeur avant le concours / *Richtplan vor dem Wettbewerb*



Plan directeur après le concours / *Richtplan nach dem Wettbewerb*



Plan de situation, représentation «technocratique»  
*Situationsplan, «technokratische» Darstellung*



Plan de situation, version «illustrée»  
*Situationsplan, Variante «Illustrierte»*

### Philipona

Je suis à Avully depuis environ cinq ans. Au début déjà je m'intéressais avec un groupe de locataires aux questions relatives à l'aménagement de notre commune. Lorsque s'est présentée l'idée du concours, on a sauté sur l'occasion. On craignait de n'être pas assez renseigné. Alors c'est pourquoi on a suivi les séances, puis on a demandé à recevoir davantage d'informations. Malheureusement, il n'y a eu qu'une faible partie de la population qui a voulu s'exprimer.

### Meyer

Ce qui nous importait, c'était de présenter un projet souple. On ne voulait pas imposer une idée d'architecture. L'important était de définir les besoins et de déterminer les lieux. Nous avons établi notre projet sur la base de 10 points, une nomenclature, mais nous ne voulions que faire des propositions.

## «La fleur d'Avully»

### Peverelli

Vous proposez dans votre projet des besoins et des désirs. Doivent-ils tous être réalisés ?

### Baud

On a considéré cette nomenclature comme une série d'idées et pas comme un projet définitif.

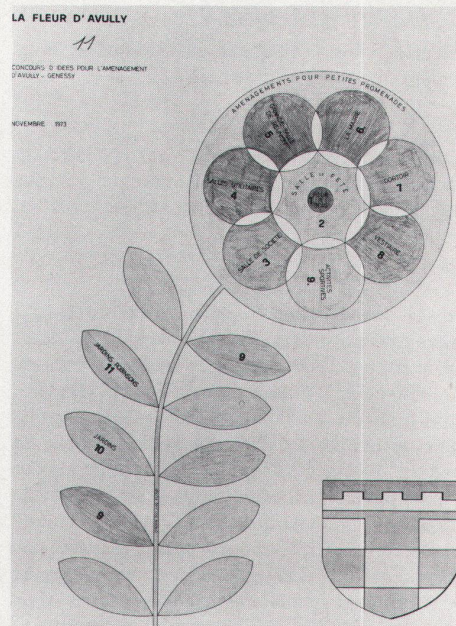
Les idées sont énoncées, qu'elles soient réalisables ou non. Il fallait avant tout créer un point de rencontre entouré d'un nombre d'espaces utilisables. Le point central est ici le four à bois, le feu autour duquel les gens peuvent se réunir. Un four à bois peut être l'endroit où on prépare les repas en commun, où on peut cuire le pain et où venir passer une soirée. Autour il y a des salles de fêtes, de sociétés. Tout cela s'organise sous la forme d'une fleur qu'on a appelée «Fleur d'Avully». C'est une possibilité d'intégration pour les deux communautés, l'ancien village d'Avully et la cité nouvelle de Gennecy.

### Héritier-Arland

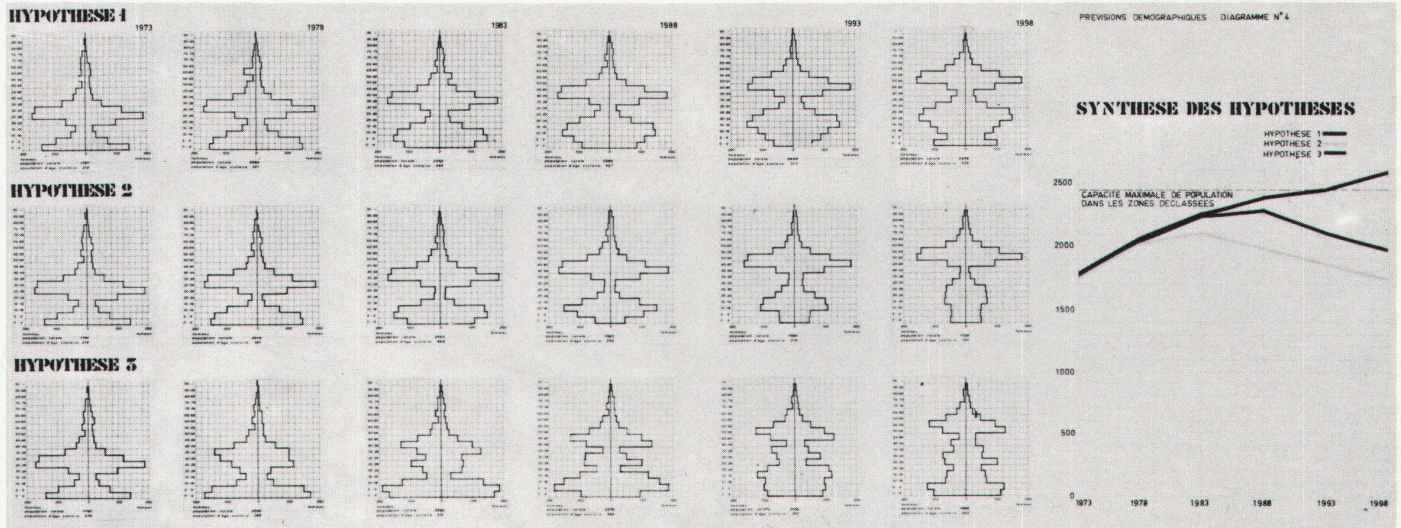
J'ai participé au concours et remporté le deuxième prix. Quand on examine les propositions, on constate que chacun a eu à peu près la même idée. Le centre de rencontre, par exemple, presque tout le monde l'a mis à la même place. Beaucoup de gens ont demandé les mêmes choses en les exprimant d'une façon différente. On a pensé à des choses que les gens pourraient faire eux-mêmes. Aussi les enfants de la commune pourraient prendre la pelle pour aménager une place de jeux, y placer des poutres, etc. On a pensé que les enfants pourraient peindre certains jeux. Planter des arbres aussi. On habite des immeubles avec un grand terrain devant nous qui pourrait être notre jardin si nous participions à l'aménagement de cette campagne.

### Peverelli

Vous parlez, madame, avec enthousiasme de votre participation non seulement dans la formulation d'idées mais aussi en ce qui concerne



Premier prix du concours, «La fleur d'Avully», auteurs: Robert Baud et Jakob Meyer  
*Erstprämiertes Projekt, «Die Blume von Avully», Verfasser: Robert Baud und Jakob Meyer*



Hypothèse sur l'évolution démographique, représentation «technocratique»  
*Hypothese zur demographischen Entwicklung, «technokratische» Darstellung*

leur réalisation. Vous choisissez la solution qui implique «d'investir peu». Vous choisissez donc de motiver cet aménagement sur le plan des relations humaines par une participation collective même dans la phase de la réalisation.

**Héritier-Arland**

Cette conception découle de discussions avec une communauté d'artisans du village qui nous ont donné aussi des idées.

**Peverelli**

C'est-à-dire que vous vous êtes aussi faite l'interprète d'autres groupes de personnes qui n'ont pas participé directement au concours. Voyez-vous dans le projet «La fleur d'Avully» un message qui inclut aussi vos propres désirs et la formulation de vos propres besoins ?

**Héritier-Arland**

En effet il faut faire quelque chose surtout pour les enfants, mais rapidement.

**Peverelli**

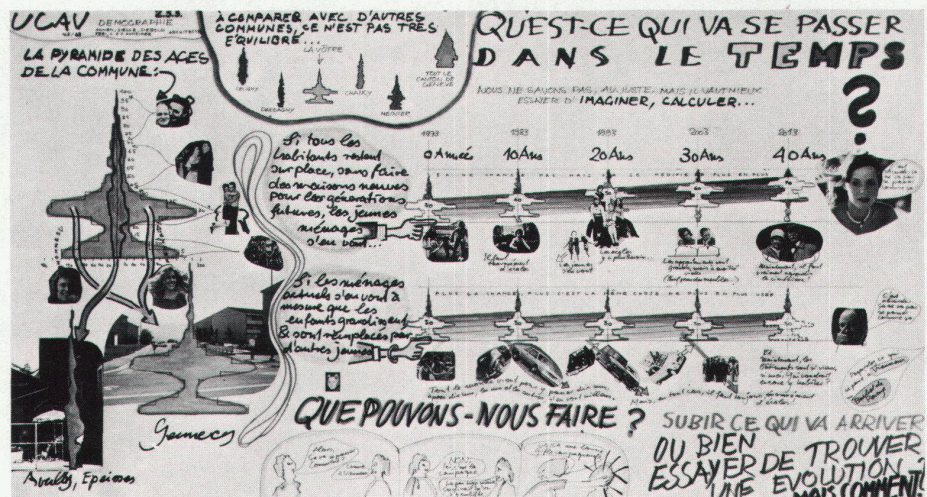
Demandons à Monsieur Scherz, le maire de la commune, ce qu'il croit pouvoir réaliser parmi les propositions formulées dans ce concours.

**Scherz**

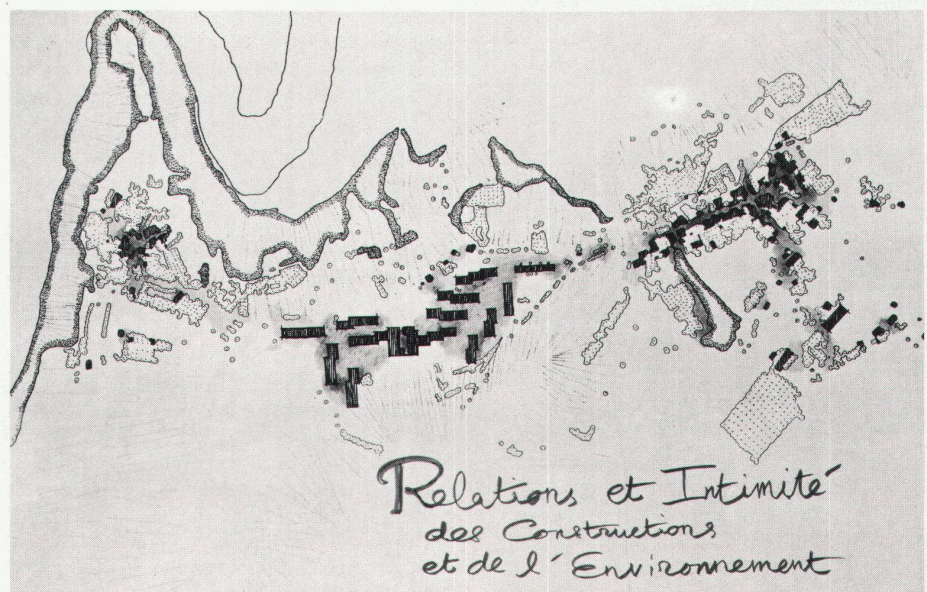
Je suis très satisfait de ce concours parce qu'il nous fournit une liste des priorités. Mais il faut trouver aussi les finances, car il est clair qu'avec un budget de 750000 francs on ne peut pas faire tout à la fois. Je suis persuadé qu'en un court laps de temps, on réalisera quelque chose de valable. On met en chantier la place de jeux et puis le terrain de football. Puis ce sera le tour de la salle de gymnastique. Je suis même persuadé que certaines choses pourront être réalisées par la population. C'est le cas pour les places de jeux qui sont relativement faciles à faire. Mais pour les réalisations plus grandes ce sera beaucoup plus difficile.

**Peverelli**

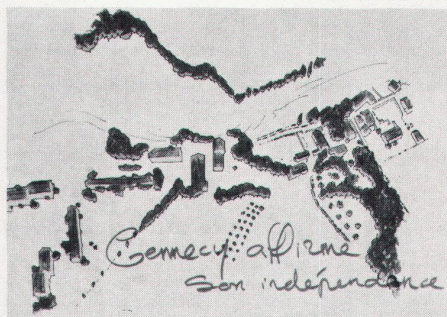
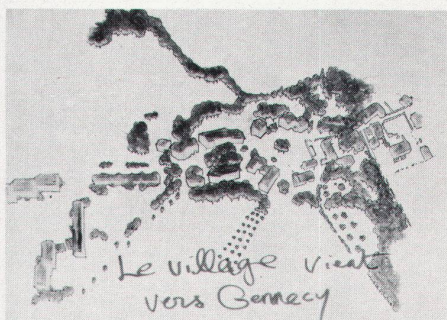
Considérez-vous cette expérience comme un cas



Evolution démographique, version «illustrée»  
*Demographische Entwicklung, Variante «Illustrierte»*



Plan d'aménagement d'Avully. Relations et intimité des constructions et de l'environnement  
*Richtplan von Avully. Beziehungen zwischen Gebäudegruppen und Umgebung*



Exemples d'affiches d'information pour les participants au concours.

Alternatives de plans d'aménagement d'Avully

Beispiele von Informationsplakaten für die Wettbewerbsteilnehmer. Planungsalternativen

isolé ou voudriez-vous la poursuivre dans le domaine de la planification du développement de votre commune ?

### Scherz

Certainement, car l'aide de la population nous est utile à toute échelle. On ne peut pas faire un plan d'aménagement qui va à l'encontre des besoins de la majorité des habitants de la commune.

## ...Tout ce qui est permis dans ce concours...

### Peverelli

Monsieur Hunziker, pourriez-vous nous donner un aperçu sur l'organisation du concours, sur le système d'information destiné aux participants ainsi que sur le mode de jugement de cette expérience réalisée à Avully et qu'on pourrait définir extraordinaire ?

### Hunziker

Pressenti par la commune pour collaborer à ce projet, nous avons estimé que les méthodes

habituellement utilisées dans la planification d'une commune étaient trop impersonnelles. Je trouve surtout que le matériel d'informations qui est normalement exigé selon les recommandations de l'ORL est quelque peu technocratique en ce sens qu'il échappe aux moyens d'expression usuels dans les communes. Pour nous il était intéressant de voir si d'autres méthodes pouvaient permettre une plus large participation des gens qui vivent dans la commune. D'autres collègues nous suivront peut-être plus tard sur cette voie. Illustrons notre méthode. Par exemple les questions de démographie sont d'une part exprimées statistiquement. D'autre part la même information peut être représentée comme dans les périodiques ou à la télévision. Nous avons représenté une série d'alternatives de liaisons entre la cité nouvelle de Gennecy et l'ancien noyau d'Avully. Puis nous avons suggéré cinq formules de travail sur les thèmes suivants: «investissez beaucoup», «investissez peu», «protégez ce que vous avez», «faites le maximum pour stabiliser la population» et «sachez mettre chaque chose au bon endroit». Il s'agit donc de surinformer. De cette manière on accumule des données qui se contredisent et on rend plus relatives les

notions. On croit trop souvent qu'un ordinateur peut choisir la meilleure des solutions. Or on s'aperçoit qu'il n'en est rien. Du concours sont sorties des réponses claires qui se complétaient et concordaient dans plusieurs projets. Les solutions qui nous ont été proposées constituent un matériel riche dont découleront les travaux des 10 prochaines années.

### Peverelli

Quelle a été la méthode de jugement appliquée à ce concours ?

### Hunziker

Encore quelques mots sur les documents de travail. Nous avons donné aux participants une feuille sur laquelle figurait une perspective à vol d'oiseau de l'endroit le plus délicat à la charnière entre la cité nouvelle de Gennecy et l'ancien village d'Avully. Nous avons invité chacun à dessiner sa solution en fournissant des propositions annexes. Nous y avons joint un règlement très simple compris sur une page dactylographiée qui commence par le chapitre «Tout ce qui est permis dans ce concours». En deuxième lieu vient la composition du jury. Les associations, les partis politiques, ainsi que les divers corps constitués de la commune, ont désigné chacun un représentant; en plus un représentant de la commission du plan d'aménagement et un membre de chaque bureau mandaté. Il y avait donc seulement deux représentants sur 17 qui étaient extérieurs à la commune. La session du jury a commencé à 20 heures et s'est terminée à 23 heures. Le mode de jugement a été défini par le jury lui-même. Chaque représentant pouvait donner 4 points au minimum ou 12 points au maximum.

### Vuilliet

En tant qu'adjoint au maire de la commune, c'est un grand plaisir de faire participer la population et de la voir travailler avec nous pour résoudre nos problèmes communs. Cela vaut mieux que de discuter en circuit fermé au conseil municipal où l'on ne parle que d'argent autour d'une table verte une fois par mois. J'estime qu'un plan d'aménagement doit pouvoir être discuté par tout le monde.

### Peverelli

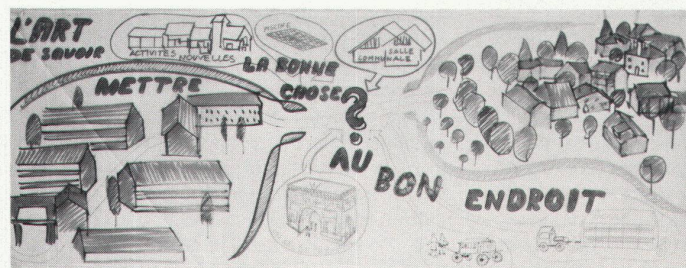
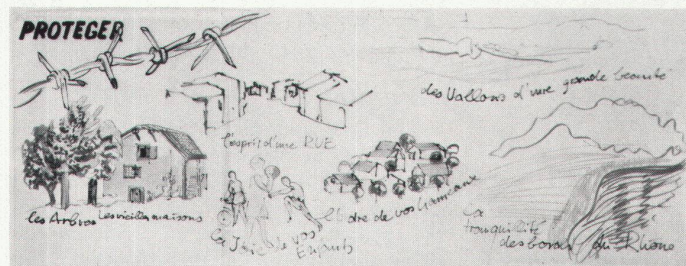
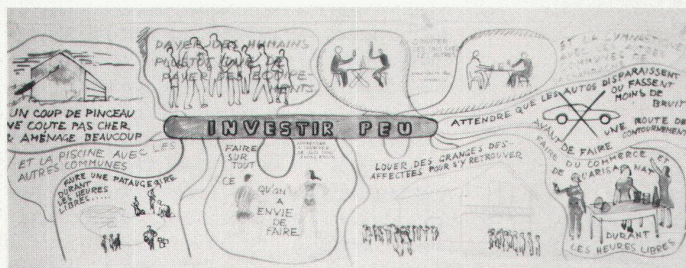
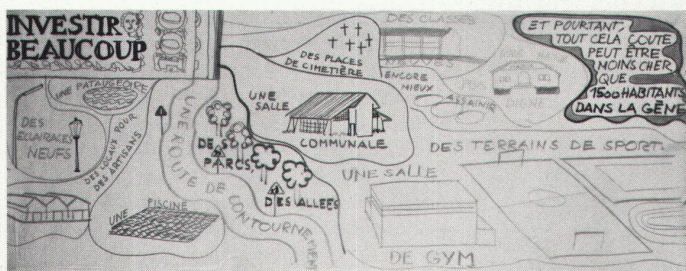
Pourriez-vous nous donner quelques renseignements sur la phase de concrétisation du plan d'aménagement ?

### Crispo

Ce concours a été une première étape. Nous ne voudrions pas que la participation de la population s'arrête après ce concours. Maintenant la commune envisage une prochaine étape: la réalisation du centre communal. On pourrait éventuellement contacter les gens qui ont participé au concours pour leur demander d'établir un cahier des charges ou un programme plus précis, plus développé que ce qu'ils ont exprimé dans le concours. Cela pourrait compléter la réalisation des travaux que la commune projette. De nombreuses idées ont été exprimées; des groupements d'habitants se chargeront de mener à terme ces initiatives.



**Les citoyens participent  
à la planification de leur commune:  
l'exemple d'Avully GE**



Exemples d'affiches d'option  
Beispiele von Plakaten zur Darstellung von Arbeitshypothesen

CONCOURS D'IDEES AVULLY - GENNESSY

Tout ce qui est permis dans ce concours:

- Rendre cette feuille avec des indications de toute sorte, dessiner dessus au crayon, à l'encre, en couleurs, rajouter des textes, des flèches, des chiffres, des croquis.
- Rendre en plus d'autres documents dessinés, colorés, avec photos ou d'autres moyens pour informer. Le format de ces autres feuilles est libre.
- La feuille (et les éventuels documents annexes) peut-être signée par l'auteur (ou par la famille qui en est l'auteur collectif).
- Une feuille peut-être signée par plusieurs auteurs, qui ont préféré travailler en groupe.
- Pour ceux qui préfèrent rester anonymes: Ils peuvent marquer une devise en lieu et place d'une signature. En cas d'attribution de prix pour un projet anonyme, il faut pouvoir trouver le nom de (s) l'auteur(s) dans une enveloppe fermée, agrafée à la feuille.
- A l'exposition, des auteurs anonymes non primés peuvent demander que leur enveloppe soit ouverte et que leur nom soit publié.

LA Composition du Jury:

Un représentant de chaque groupement de la commune:

- Alliance des Indépendants
- Association des habitants
- Association des paysans
- Association des locataires
- Cercle radical
- Choeur mixte
- Fanfare
- Groupe des Artisans
- Groupe des paysannes
- Paroisse catholique
- Paroisse protestante
- Parti socialiste
- Société de gymnastique
- Société des Tambours "la Champagne"
- Groupe "Réflexion-Poi"
- Société des Sapeurs-Pompiers
- L'Union chrétienne des jeunes gens.

Un représentant de la commission du plan d'aménagement  
Un représentant de chaque bureau mandaté.

- Le jury est compétent, même si un ou plusieurs groupements n'a pas pu ou pas voulu participer au travail.
- Le jury décide de sa façon d'organiser le jugement, du nombre de prix et/ou de mentions, du montant des prix.
- Le jury décide à la majorité. En cas de nombre pair, le président du jury s'abstiendra du vote.
- Les délibérations du jury se font à huit clos.
- Le jury n'a pas l'obligation de motiver ses choix.

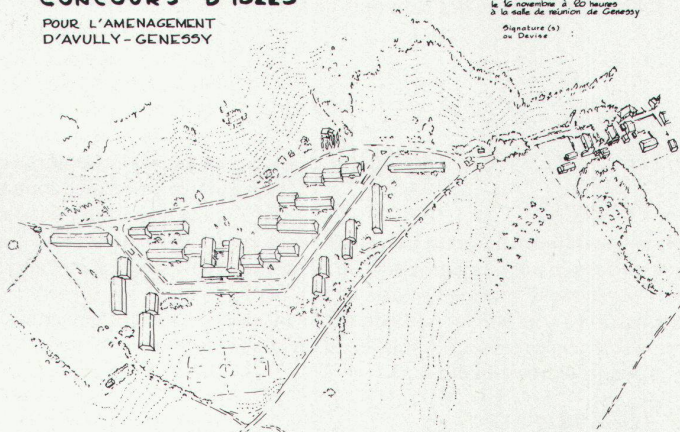
La commission du plan d'aménagement.

5.10.73

Règlement du concours / Wettbewerbsreglement

CONCOURS D'IDEES  
POUR L'AMENAGEMENT  
D'AVULLY - GENESSY

Pour participer, il faut rendre cette feuille avec vos idées respectives le 16 novembre à 10 heures à la salle de réunion de Genessy  
Signature (s)  
ou Devise



Plan de situation comme document de travail pour le concours  
Situationsplan als Arbeitsunterlage für den Wettbewerb